

# ***Le Sart-Tilman bouge, faisons-le bouger ensemble !!!***

## ***CQST Flash***

**N° 33 – Décembre 2025**

Ce bulletin annuel est distribué à 1350 exemplaires, à tous les habitants du quartier, dont les 365 membres du CQST.

**Bloquez la date de notre AG 2026 : mardi 10 février à 20h.**

**Bienvenue à tous, c'est le moment de discuter de l'évolution de notre quartier.**

A tous nos membres : nous souhaitons communiquer au maximum par courriels. Merci aux 230 membres qui nous ont transmis leur adresse courriel et économiseront donc nos forces et nos impressions papier. Nous insistons auprès des 135 autres membres pour recevoir leur adresse courriel. Et si vous n'êtes pas encore membre, rejoignez-nous (cotisation annuelle de 13 € par famille).

### **1. Mot du président**

Les objectifs des comités de quartier définis par les autorités valent la peine d'être rappelés. *Par leur existence, ces comités créent, au sein de leur quartier, un sentiment d'appartenance, ils font naître des activités favorisant la cohésion sociale. Par l'organisation de manifestations festives, de rencontres, d'échanges, ils créent une atmosphère positive dans les quartiers. Ces liens sociaux ne manquent pas de faire reculer l'indifférence et l'individualisme. C'est un pas vers l'amélioration de la qualité de vie pour tous.*

Nous faisons nôtres ces objectifs, en plus de ceux énoncés dans les statuts de notre ASBL, à savoir la promotion de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité.

Nos actions 2025 décrites dans les pages suivantes tendent vers ces objectifs.

Permettez-moi d'en citer quelques-unes : après-midi de ramassage de déchets, promenade champignons, démarches auprès des autorités pour la sécurisation des usagers vulnérables, demandes pour l'installation de bornes de recharge électrique pour l'éco-quartier, d'un distributeur de billets de banques, de réparation de l'éclairage déficient allée de la Cense rouge, rencontres avec les services de police pour le respect des zones 30 en vigueur et l'extension de ces zones, gestion de notre site web, concours photos,...

Je tiens à adresser mes remerciements à tous nos administrateurs bénévoles qui ont œuvré pour cela ainsi qu'à tous les habitants qui nous ont fait l'honneur de participer à nos activités.

Enfin, on ne pourra pas ne pas mentionner le grand chantier de l'année 2024-2025, le réaménagement de la route du Condroz, qui, s'il a induit d'importantes perturbations, n'en constitue pas moins une importante avancée en matière de mobilité douce ou partagée. L'usage par les cyclistes de plus en plus nombreux nous permet d'espérer une diminution de la pression automobile qui est une dégradation de la qualité de l'environnement.

Il faut noter que le nettoyage (feuilles mortes, neige) de la piste cyclopédestre, comme celui des trottoirs, incombe aux riverains.

Veillons à la quiétude du quartier, évitons les bruits inutiles. Accordons du repos à nos automobiles en privilégiant la marche, moyen simple de cohésion sociale qui nous permet de saluer et dialoguer avec nos voisins. Respectons les zones 30 en vigueur.

Profitez également de la plaine de jeux, rue du Bois de Sclessin, avec vos enfants ou petits-enfants : c'est l'occasion de découvrir des compagnons de jeu et d'y faire la connaissance de ses voisins, parfois originaires des quatre coins du monde.

Pierre Devos

### **1. Bewapp**

Le 31 août 2025, la balade BeWapp pour nettoyer le quartier a eu lieu. Plus de 25 bénévoles, beaucoup de supporters, des pinces et des sacs... Plus de 20 sacs ont été ramassés, des dépôts encombrants ont été enlevés avec l'aide de la Ville de Liège et la majorité des rues du quartier sont devenues plus propres. La balade s'est terminée autour de la dégustation de tartes.

Rejoignez-nous pour la prochaine balade en 2026.



### **2. Balade champignons au cœur du Sart Tilman**

Le dimanche 5 octobre, le comité de quartier a organisé une balade de découverte des champignons dans les bois environnants. L'initiative, très attendue par les habitants, a rencontré un véritable succès : pas moins de 190 personnes se sont inscrites pour participer à cette sortie automnale.

Cependant, pour des raisons d'accueil, de sécurité et d'encadrement, le comité n'a pu accueillir que 80 participants. Les personnes non retenues ont été informées de la possibilité de rejoindre une autre balade mycologique, organisée le week-end suivant par l'Institut de Botanique.

Encadrés par deux guides passionnés, les participants ont parcouru les sentiers forestiers à la découverte des nombreuses variétés de champignons typiques de la région. L'activité a permis d'en apprendre davantage sur la reconnaissance des espèces, leur rôle dans l'écosystème et les précautions à prendre avant toute cueillette.



Les champignons triés avant la cuisson



Une participante particulièrement douée

À l'issue de la promenade, un moment convivial attendait les marcheurs : tartes et gâteaux, certains faits maison, ont été partagés dans une ambiance chaleureuse. Les plus patients ont même pu déguster des toasts aux champignons récoltés pendant la balade, préparés sur place. Lactaires améthystes, lépiotes élevées, cèpes de bordeaux, bolets bai, pleurotes et amanites rougissantes ont fait le bonheur de tous les gourmets.

Cette activité, à la fois ludique et éducative, a permis de renforcer les liens entre habitants et de sensibiliser chacun à la richesse de la biodiversité locale. Face à l'enthousiasme suscité, le comité de quartier envisage déjà de renouveler une expérience de ce type lors des prochaines saisons.

### **3. Busway 2 ou l'histoire de la transformation de la route du Condroz au Sart Tilman**

En parallèle à la venue du tram, les TEC aménagent des lignes en Busway, avec l'objectif d'un plus haut débit et d'une plus grande régularité, et de nouveaux véhicules. Les arrêts de bus sont aménagés et les voiries adaptées pour renforcer l'importance des voies réservées aux bus. Sur la route du Condroz, un objectif complémentaire de ces travaux est d'inciter à la mobilité douce et partagée et de sécuriser les traversées de la route du Condroz par les piétons et les cyclistes.

Une réunion d'information sur cet important chantier s'est tenue le 9 avril 2024 et a réuni près de 200 personnes au Clos du Sart. Le projet y a été détaillé par le TEC, maître de l'ouvrage, et l'entreprise Nelles-TRBA, adjudicataire. Les travaux se feront en deux phases distinctes : d'abord du côté pair (à droite en montant) ensuite du côté impair.

Le délai est de 300 jours ouvrables et la fin des travaux est annoncée pour fin janvier 2025.

Le trafic automobile sur la route du Condroz est maintenu pendant toute la durée du chantier.

Ci-dessous, nous détaillons les différentes séquences des travaux et leur impact sur la vie et la mobilité dans le quartier. Afin de vous en tenir informés, nous avons régulièrement rencontré le responsable du chantier le vendredi matin.

### 3.1. Chantier côté pair (y compris au rond-point)

Les carrefours de la rue du Sart Tilman avec la route du Condroz sont fermés sauf au bus 48 vers Liège, côté école communale. Des feux lumineux de chantier assurent la régulation du trafic alterné à hauteur du rond-point. Cette solution engendre des files importantes. Elle est rapidement remplacée par la démolition du rond-point, côté Sordeye, pour créer une deuxième bande de circulation vers Boncelles et supprimer les feux (29 avril 2024). La sortie de la rue de Sordeye n'est plus autorisée. Est également fermé en raison du chantier, le by-pass venant de Boncelles pour accéder à la rue du Sart Tilman, côté école communale.

Le bus 48 vers CHU est rapidement détourné par le parc scientifique ; il ne dessert aucun arrêt entre le Théâtre de Verdure (arrêt « Mairie d'Angleur ») et le carrefour Pré Aily, ni entre ce dernier et l'arrêt « Chimie » (ULiège). Malgré nos demandes, les arrêts Tennis Club et Beau Hêtre ne seront plus desservis car trop dangereux à mettre en œuvre à cause du chantier.

Le chantier proprement dit progresse depuis le rond-point vers le carrefour Pré Aily puis en direction des carrefours Beau Hêtre, Tennis Club et enfin Belle Jardinière. Dans un premier temps, il s'agit d'arrachage de la couche d'asphalte, de terrassements préparatoires à la mise en place de la piste cyclo-pédestre et de la bordure en béton bordant la voirie. Ce dernier travail impacte considérablement l'accès des riverains à leur propriété. Pendant la prise du béton coulé (3-5 jours), l'accès en voiture n'est, dans la plupart des cas, plus possible. Cette situation se répétera par tronçons successifs sur toute la longueur du chantier, tant côté pair que côté impair.

Lors de la fermeture du carrefour Pré Aily (29 mai 2024), le bus 48 vers CHU est détourné par la route du Condroz et un arrêt provisoire est établi après les limites du chantier (arrêt Belfius).

Le 24 juin 2024, la décision est prise de fermer le tronçon de voirie en face du restaurant Marco Polo. Cela implique que la rue du Sart Tilman, côté école communale, est en cul-de-sac et n'est plus accessible qu'au travers de l'ULiège. Le bus 48 vers Liège est détourné par la route du Condroz et fait un arrêt provisoire face à l'arrêt Belfius.

Les commerçants impactés par la mesure obtiennent que le by-pass (à sens unique) soit aménagé urgentement de manière à désenclaver la rue en venant de Boncelles. Le by-pass sera ouvert le 6 novembre 2024.

Les travaux sont interrompus du 19 juillet au 6 août 2024 pour cause de vacances.

Avant l'interruption du chantier, la bordure en béton est posée entre le début du chantier côté Boncelles jusqu'au carrefour Pré Aily.

Dès la reprise, les travaux suivants sont entamés :

- La pose de la bordure en béton entre les carrefours Pré Aily et bas de la Belle Jardinière.
- L'asphaltage (sauf couche finale) de la voirie du rond-point, côté église,
- L'arrachage de l'asphalte existant entre le Pré Aily et Beau Hêtre.

Dès le 18 septembre 2024, la première couche du tarmac est posée entre le Beau Hêtre et le Pré Aily. Ces travaux s'effectuent en maintenant les deux sens de circulation sur la voirie.

Le 25 octobre 2024 marque le début de la phase 2 des travaux ; en effet, dès ce jour, le trafic au rond-point est ouvert sur son tracé définitif, avec réouverture partielle du carrefour de la rue du Sart Tilman, côté église (sortie vers Boncelles et entrée venant de Liège ou de Boncelles autorisées). Mais la prise de ce nouvel itinéraire se fait environ à 100 mètres en amont du rond-point. Le trafic venant

de Boncelles emprunte la bande de circulation provisoire antérieurement réservée au trafic vers Boncelles.

### 3.2. Chantier côté impair (y compris au rond-point).

La phase 2 débute par la réalisation des travaux au rond-point côté rues de Sordeye et du Sart Tilman, côté ULiège (face au Marco Polo). Vers le 15 novembre 2024, le carrefour sera fermé au trafic automobile et la rue de la Belle Jardinière sera dans sa partie haute (au-dessus du Beau Hêtre) mise en cul-de-sac. En outre, à cette date, le trafic est déplacé côté pair entre le rond-point et le carrefour Pré Aily.

Du carrefour Pré Aily au bas de la rue de la Belle Jardinière, le trafic automobile continue à circuler comme auparavant pendant la phase 1 permettant des travaux de finition côté pair (notamment sur la piste cyclo-pédestre).

L'accès aux arrêts de bus provisoires Belfius est particulièrement difficile (zones boueuses, terres déposées par le chantier, absence d'éclairage public).

À la mi-décembre 2024, le trafic automobile est commuté côté pair jusque peu après le carrefour Beau Hêtre ; ce dernier devrait rester ouvert pendant la durée des travaux.

Fin janvier 2025, autour du rond-point, la pose du tarmac autour du rond-point est pratiquement achevée, seuls les accotements doivent encore être achevés.

À partir du 10 février 2025, afin de terminer les travaux côté impair entre le rond-point et le carrefour Pré Aily, ce tronçon est mis en sens unique vers Liège. Une bande de stationnement côté pair est réservée aux riverains qui sont dans l'impossibilité de rentrer leur voiture sur leur propriété. Le bus 48 vers CHU est dévié par le parc scientifique comme précédemment mais avec un arrêt provisoire situé au carrefour de la rue du Sart Tilman avec l'avenue Pré Aily (arrêt Bachelet) pour desservir le quartier.

Le chantier côté impair sera prolongé ultérieurement jusqu'au carrefour Beau Hêtre. Le travail côté impair est plus complexe car il faut raccorder les habitations à l'égouttage public.

Fin des travaux au rond-point : W-E du vendredi 4/4/2025 (17h) au lundi 7/4/2025 (6h). La circulation sera complètement interdite au rond-point pendant cette période (sauf accès local). Les travaux de finition consistent essentiellement en la mise en place de la dernière couche de tarmac et au marquage au sol. Pendant ce W-E, le bus 48 vers Liège sera également détourné par le parc scientifique.

Dès le lundi 7 avril 2025, le bus 48 vers Liège reprendra son itinéraire définitif : depuis les Amphis en passant par la rue du Sart Tilman où il desservira le nouvel arrêt « Village » (ex « Homes »). Les carrefours avec les rues de Sordeye et du Sart Tilman seront réouverts sans restriction.

Toutefois, le sens unique est maintenu entre le rond-point et le carrefour Pré Aily, jusqu'au 12 mai.

Le 28 avril 2025, la mise en circulation du tram implique la modification de l'entièreté du réseau de bus liégeois. La ligne 48 est scindée en deux : la ligne 2 dessert l'itinéraire Guillemins-CHU-Botanique tandis que la ligne 3 dessert l'itinéraire République Française-Médiacité-CHU.

La date du 28 avril correspond également à une modification profonde du trafic automobile route du Condroz : la mise à sens unique dans le sens montant afin de réaliser les travaux entre Beau Hêtre et Belle Jardinière. La rue de la Belle Jardinière sera en cul-de-sac dans sa partie en dessous de la rue du Beau Hêtre. Les bus 2 et 3 vers Liège desserviront l'arrêt « Village » puis, en contournant le rond-

point, se dirigeront vers la percée d'Ougrée (chaussée du Sart Tilman) et la rue d'Ougrée où ils feront un arrêt provisoire à « Mairie d'Angleur ».

Le 9 mai, la circulation automobile à double sens est rétablie entre le rond-point et le Pré Aily mais, c'est seulement le 18 mai que la déviation des bus vers CHU par le parc scientifique sera abandonnée.

Le 17 mai, la circulation sur l'entièreté de la route du Condroz est rétablie à double sens et le carrefour de la Belle Jardinière bas est réouvert.

Dernière perturbation importante du trafic : le W-E du vendredi 13 juin en soirée au dimanche 15 juin 2025 inclus, la circulation à sens unique dans le sens descendant est rétablie pour permettre la pose de la couche finale de tarmac. Les bus vers CHU sont détournés par la rue d'Ougrée et la rue chaussée du Sart Tilman et ne desservent aucun arrêt route du Condroz.

Le carrefour Pré Aily sera également fermé à toute circulation automobile du 16 au 25 juin 2025. Le tourne-à-gauche à la sortie de l'avenue Pré Aily ne sera autorisé qu'après la mise en service des feux.

Les travaux de finition (marquage au sol, bétonnage des îlots directionnels, ...) se poursuivent jusqu'aux environs du 4 juillet 2025, nécessitant une attention particulière de la part des usagers du fait des nombreux changements de bande de circulation en fonction de l'avancement des travaux.

Ainsi s'achève la tâche de l'entreprise Nelles-TRBA.

### 3.3. Épilogue.

La nouvelle route du Condroz a été fortement sécurisée : elle est équipée de deux pistes cyclo-pédestres en accotement sur toute sa longueur et les carrefours Belle Jardinière, Tennis Club, Beau Hêtre et Pré Aily sont équipés de feux lumineux. La mise en service de ceux-ci et leur réglage approprié sont du ressort des autorités publiques. Ce travail a été réalisé pendant la période des vacances.

Rappelons que les bus en approche des feux déclenchent leur passage au vert. Toutes les traversées cyclo-pédestres sont protégées par ces feux actionnés à la demande.

Enfin, le 15 septembre 2025, la ligne Busway B2 (ex-2) a été inaugurée par la mise en service de nouveaux bus articulés « tout électrique ». Le terminus « Botanique » est équipé d'une station de recharge au cas où un bus électrique devrait être rechargé pendant son service.

## 4. Mobilité

Les actions du CQST ont débuté au printemps 2023, avec plusieurs réunions de débat pour identifier ce qui pose problème, ce qui peut être amélioré. La synthèse de ces échanges, accompagnée de propositions, a été présentée aux échevins de la mobilité de Liège et de Seraing en novembre 2023.

Ensuite, un long travail de tentatives de contact a été mené pour avoir enfin une première réunion avec des membres du cabinet du bourgmestre Demeyer en octobre 2024, qui a été suivie de contacts réguliers et d'une visite sur le site, autour du rond-point Marco Polo.

En parallèle, nous avons eu des échanges avec le Comité de Quartier de Sainte-Walburge, très dynamique sur la question de la mobilité, pour nourrir notre réflexion. Une dynamique inter-comités de quartier est souhaitée par certains, mais reste difficile à mettre en œuvre.

Notre principale et première demande à la Ville de Liège est la mise du quartier en zone 30 homogène. Cela concerne deux zones, d'une part la partie du quartier côté église, allée de la Cense Rouge et Pré Aily, d'autre part la rue de la Belle Jardinière et les rues adjacentes. Certes, certaines rues bénéficient déjà de limites ou d'aménagements de réduction de la vitesse, mais sans uniformité et parfois sans grande clarté (Pré-Aily, Parc Françoise, rue du Sart Tilman côté Eglise).

Selon les informations actuelles, des travaux seront inscrits au budget 2026. Nous espérons donc qu'une partie significative du quartier soit clairement mise en zone 30 durant le 1<sup>er</sup> semestre 2026. Les travaux consisteraient à mettre une signalisation bien visible en hauteur et au sol et à installer des « portes » d'entrée – sortie de la zone 30 à l'aide de dispositifs légers, comme des potelets jaunes en plastique.

Une réflexion sur un aménagement de la rue du Sart Tilman côté école communale est en cours, mais implique plus de difficultés et prendra plus de temps pour prendre forme.

Par ailleurs, libérer les trottoirs reste un travail à faire, ainsi qu'identifier et sécuriser des itinéraires piétons. Nous avons obtenu le placement de potelets en bois pour protéger certaines portions de trottoirs.

Le CQST a fait de nombreuses interventions durant les travaux de rénovation de la route du Condroz ; pour sécuriser les itinéraires vélo durant les travaux de la rue du Vallon ; pour attirer l'attention sur les bouchons route du Condroz en septembre et octobre 25 et les reports de trafic vers la rue de la Belle Jardinière.

Une station Cambio est demandée par l'Université avec le soutien du CQST (une quarantaine d'habitants du quartier ont manifesté un intérêt). Cette demande progresse très lentement.

La cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes est souvent questionnée, notamment, mais pas que, au niveau des sorties de propriétés. Il est important que tant les cyclistes que les automobilistes limitent leur vitesse chaque fois qu'un danger est présent, que ce soit pour eux ou pour un usager vulnérable.

## 5. Pré Aily

Etat d'avancement des sept immeubles prévus :

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Van Gogh (P51) réalisé</li><li>• Gauguin (P48) réalisé</li><li>• Magritte (P49) en voie d'achèvement</li><li>• Dali (P47) en construction</li><li>• P50 : permis accordé</li><li>• P46 (à l'extrême gauche de la vue aérienne) : demande de permis en cours (31 logements)</li><li>• P45 (à l'extrême droite) : demande de permis en cours (22 logements)</li></ul>
---	---

Dans le cadre de la convention conclue entre Moury-Solico et le CQST en 2018 mettant un terme aux recours, une présentation du projet P45 a été faite au CQST ainsi qu'aux habitants à proximité.

Notre demande d'accès supplémentaire à l'immeuble par la rue du Centre spatial a été acceptée afin que les automobilistes y résidant n'aient pas à accomplir un détour de 800 m, par la rue du Centre spatial et la rue Hubble, lorsqu'ils proviennent de la rue du Sart Tilman. Ceci permettra d'éviter aussi l'emprunt de la rue Hubble en sens contraire au sens unique. Cet ajout est en phase avec la demande du service des pompiers pour pouvoir entrer et sortir avec leurs camions en marche avant. Cette évolution a donné lieu à une seconde enquête publique.



Nous avons demandé également une densification des arbres en façade de la rue Hubble pour diminuer la perception de la hauteur de l'immeuble pour les riverains situés en contre-bas.

Conformément à la convention, des plantations ont été réalisées autour de l'immeuble Van Gogh et Gauguin en novembre 2024.

La rétrocession des lisières à la ville de Liège en vue de leur maintien et inscrite au permis de lotir du 27 mai 2011 n'a toujours pas eu lieu. Le CQST et Moury-Solico demanderont une réunion à ce sujet au service compétent de la ville de Liège.

## 6. Concours photo

Le CQST a organisé au cours de l'été 2025 un concours photos sur le thème "Regards sur notre quartier du Sart Tilman ". Nous avons reçu 15 photos, proposées par 8 photographes. Elles ont toutes été exposées lors de la balade champignons. Les photographes ont reçu des bons d'achat offerts par les commerces du quartier suivants, que nous remercions vivement : Coiffeur Décodé ; Basile et Lola ; Centre Vétérinaire Marco Polo ; Boulangerie La récré des gourmands ; Café le Campus ; La Baguette Magique ; Intercopy.

Editeur responsable : Pierre Devos, rue de la Lisière, 4102 Ougrée.